

Le Congrès de la C. G. T. et la situation de la classe ouvrière

« Je considère que dans notre lutte immédiate contre les forces réactionnaires et le régime du pouvoir personnel, pour la restauration et la rénovation de la démocratie, les résolutions de notre congrès correspondent aux plus larges possibilités de rassemblement de toutes les forces ouvrières, elles ne ferment aucune porte pour un large front de toutes les couches sociales qui ont à souffrir de la politique monopoliste, y compris les classes moyennes et de larges couches de la paysannerie laborieuse. »

« Nous sommes prêts, avec l'ensemble des forces démocratiques, à établir un programme d'action immédiate et d'union de toutes ces couches sociales avec la classe ouvrière pour mener le combat commun, PROGRAMME QUI NE PEUT CERTES PAS ETRE LE SOCIALISME... »
(Souligné par nous.)

Cette citation du discours de BENOIT FRACHON, en clôture du 33^e Congrès de la C.G.T., nous semble parfaitement situer la ligne politique identique à celle adoptée par le 16^e Congrès du P.C.F., 15 jours auparavant.

Sur tous les autres plans, le congrès est resté fidèle au précédent. Même programme, mêmes revendications, même conception de l'unité, même bureau confédéral, même « opposition » Le Brun-Rouzaud, et quasiment les mêmes interventions stéréotypées de l'ensemble des délégués. Il vous est rapporté, par ailleurs, que le seul souffle révolutionnaire dans la salle du congrès est venu des camarades algériens et cubains.

Il serait cependant erroné de conclure à un immobilisme total dans la situation du mouvement ouvrier. Le simple fait que le précédent congrès confédéral de 1959 eut lieu au moment même de la réquisition des cheminots, alors que celui-ci vient de se dérouler au lendemain même de la grève de la S.N.C.F., mesure un certain réveil du mouvement ouvrier.

Néanmoins, l'optimisme certain et affiché ostensiblement des différents dirigeants de la C.G.T. à ce congrès, apparaît incontestablement exagéré.

En définitive, le sort de la classe ouvrière ne s'est pas amélioré depuis 1957 et le renforcement des monopoles, auquel il a été fait largement allusion dans différentes interventions et rapports, mesure combien le capitalisme français fait « ses choux gras » de la division syndicale, de la servilité et de la pleurerie des dirigeants F.O. et C.F.T.C. et de l'incapacité de la C.G.T. à surmonter leurs manœuvres.

Le mécontentement certain et profond des travailleurs est cependant de caractère quasi-exclusivement économique, sans aucune perspective politique. Les chiffres le montrent d'ailleurs pleinement. Par rapport à juillet 1957, le pouvoir d'achat des salariés est inférieur de 7 à 10 % selon les catégories et de 11,5 % pour le S.M.I.G. alors que les bénéfices patronaux montent en flèche. (Voir le communiqué de la C.G.T. du 17-5-61.)

Le ressort de la combativité ouvrière est clairement défini. Ce sont les petits salariés qui « poussent », contraints et forcés par une situation difficile, c'est la masse des cheminots à moins de 500 NF par mois, des fonctionnaires C et D de niveau équivalent, etc... qui sont à la base de la réussite des derniers mouvements revendicatifs.

Mais encore une fois la renonciation de F.O., C.F.T.C. et F.E.N. à l'action chez les fonctionnaires conjointement avec l'entrée dans la période des congés payés, risque de reporter encore à plus tard l'engagement d'une sérieuse bataille revendicative.

Car, malheureusement, le mécontentement et la combativité ne sont pas tels que l'on risque un débordement des organisations syndicales traditionnelles. La remarquable ténacité des travailleurs de chez Thomson, voire de la S.C.A.N. à Châtillon-sous-Bagneux, relatée dans les colonnes de ce journal ne fait que mesurer combien il reste de possibilités réelles d'action ouvrière sans que l'on puisse déboucher réellement sur de nouvelles perspectives.

Chacun est conscient que F.O. et C.F.T.C. ont renoncé à une action chez les fonctionnaires par souci de ne créer aucune difficulté pour de Gaulle dans la négociation d'Evian. Ceci reste confirmé par leur adoption d'une ligne de défense des droits de la minorité européenne, sensiblement équivalente à la position de Joxe. Mais malgré cela, la C.G.T. ne peut mettre à profit totalement cette trahison des réformistes. Pour la bonne et simple raison qu'elle N'A PAS D'ORIENTATION et par conséquent de critique REVOLUTIONNAIRE. Elle aussi utilise la politique de PRESSION, parce qu'elle est moins compromise, et qu'elle est plus critique à l'égard de de Gaulle, la C.G.T. accroît son audience sans pourtant réussir à détacher les masses réformistes de leurs dirigeants tout au moins de façon durable ou définitive.

Chacun a pu remarquer combien le congrès de la C.G.T. a porté d'attaques contre la C.F.T.C., concernant surtout le mot d'ordre de planification démocratique. Bien des choses excellentes ont été dites par Frachon et Breteau contre l'impossibilité d'aménager le capitalisme, contre l'utopie des plans dans le cadre du régime, la collaboration de classes qui découlera inévitablement de la participation par F.O. et C.F.T.C. aux organismes divers du plan gouvernemental, comme l'a déjà vérifié, en son temps, leur participation aux campagnes pour la meilleure productivité. Mais là encore, la faiblesse de ces critiques apparaît, dans la mesure où l'on peut difficilement distinguer la différence entre les nationalisations de la C.G.T. (sans socialisme) et la « démocratisation » chère à la C.F.T.C... et au P.S.U.

L'autre faiblesse de ces critiques réside également dans le fait qu'après avoir taxé C.F.T.C.-F.O. et également Lebrun d'UTOPISE avec « leurs plans réactionnaires », la C.G.T. présente un catalogue de revendications tellement importantes et nombreuses qu'il est tout aussi utopique de CROIRE qu'il puisse être réalisé sans mettre en question sérieusement le contrôle des capitalistes sur l'économie. C'est d'ailleurs, une des faiblesses actuelles du mouvement syndical que cette ABSENCE de deux ou trois grandes revendications communes à tous les travailleurs sur lesquelles les ouvriers pourraient se battre parce qu'elle apparaîtraient à leur portée.

Chacun se bat soit pour ses 500 NF mensuels, pour sa grille de salaires ou pour ses 25 francs. Une, deux ou trois journées d'action revendicative et tout ce programme ambitieux (40 h., retraite à 60 ans, quatre semaines de congé payé, etc...) se réduit en définitive à lutter réellement pour 6 % au lieu de 4 % prévus, voire une prime de vacances.

En cela, ce congrès confédéral, réunissant l'ensemble des syndicats de toutes corporations, n'aura pas encore réussi. Comme quoi la détermination des revendications doit reposer sur une appréciation sérieuse de la situation économique du capitalisme et sur une volonté réelle de vouloir UNIFIER TOUTE LA CLASSE OUVRIERE dans SES REVENDICATIONS comme dans la coordination de ses luttes.

H. DUPARC.